INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA PRÉSENTATION DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices et le formulaire de demande.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vous pouvez soumettre votre demande dûment remplie soit par courriel (de préférence), par la poste ou par service de messagerie.

Si vous soumettez votre demande **par la poste ou par service de messagerie**

Votre demande dûment remplie doit être envoyée en **1** envoi seulement; nous n’accepterons pas les envois multiples**.**

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être oblitéré par la poste au plus tard à la date limite.

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui exigé sur une clé USB (nous n’accepterons pas d’autres formats).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

Si vous soumettez votre demande **par courriel**

* la taille maximale du courriel, y compris les pièces jointes, doit être de **25Mo.**
* Nous accepterons uniquement **1 courriel et 1 clé USB** (contenant le matériel d’appui) par la poste par demande.

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être soumis au plus tard à 23 h 59, heure locale de votre région, le jour de la date limite (ou avant).

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui requis (qui peut être envoyé séparément par la poste ou par service de messagerie).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

**Matériel d’appui**

Pour les composantes de programme qui exigent du matériel d’appui, les formats suivants sont acceptés :

* **Liens pour téléversements** vers [SoundCloud](https://soundcloud.com) [https://soundcloud.com/], [Vimeo](https://vimeo.com) [https://vimeo.com/] ou [YouTube](https://www.youtube.com) [https://www.youtube.com]
* Les liens doivent mener directement vers votre matériel d’appui et ne doivent pas exiger la poursuite de la navigation dans un site web ni le téléchargement de fichiers.
* Les URL doivent être accessibles pendant toute la durée du processus d’évaluation. Le Conseil des arts n’est pas responsable des liens qui ne fonctionnent pas.
* **Pièces jointes** accompagnant une demande soumise par courriel
* nous n’acceptons pas les fichiers condensés comme .zip, .rar, .7zip, etc., htm, ou .html ni les fichiers exécutables comme .exe, .com, etc.
* **Clés USB** pour les demandes soumises par la poste ou par service de messagerie
Si vous soumettez votre demande par courriel mais que vous n’êtes pas en mesure de respecter la limite de 25Mo pour votre matériel d’appui, vous pouvez l’envoyer par la poste ou par service de messagerie. **Vous devez indiquer, avec l’envoi de votre clé USB**:
* le nom utilisé pour la demande de subvention
* le nom de la composante à laquelle vous présentez une demande

Le matériel d’appui soumis par la poste doit être oblitéré au plus tard à la date limite.

****RAYONNER À L’INTERNATIONAL :

Circulation et tournée

La composante **Circulation et tournée** du programme *Rayonner à l’international* finance des activités liées à l’établissement d’échanges et de réseaux artistiques à l’intention d’artistes, de groupes et d’organismes artistiques canadiens. Les subventions aident à bâtir la carrière internationale d’artistes canadiens et à donner un meilleur profil à leurs œuvres à l’étranger. Les diffuseurs, partenaires ou organismes d’accueil étrangers doivent verser des cachets aux artistes, aux groupes ou aux organismes pour la présentation d’un spectacle ou d’une exposition.

Les personnes sourdes ou handicapées, y compris celles vivant avec une maladie mentale, et qui ont besoin d’aide à n’importe quelle étape du processus de demande ont possiblement droit à une **[aide supplémentaire](http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire)**.

**Type de subvention** — **[projet](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)**

**Dates limites d’inscription**

* 23 mai 2017
* 10 septembre 2017
* 5 décembre 2017
* 20 février 2018

**Montant de la subvention** — De façon générale, jusqu’à 50 % des coûts admissibles, jusqu’à concurrence de 200 000 $

**Annonce des résultats** — Habituellement dans un délai de 3 mois, à compter de la date limite

**Restrictions** — Vous pouvez faire 4 demandes par année (1er mars au 28-29 février) pour cette composante et recevoir un maximum de 200 000 $

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le **[portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)** au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les artistes et conservateurs
* les groupes et collectifs artistiques
* les organismes artistiques
* les artistes, groupes, collectifs et organismes sans but lucratif professionnels Inuit, Métis et des Premières Nations
* les festivals et centres de diffusion des arts médiatiques
* les festivals des arts visuels canadiens et étrangers

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent une subvention de base (de fonctionnement) peuvent soumettre une demande à cette composante.

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

* Circulation ou tournée d’artistes, d’expositions ou d’œuvres artistiques vers au moins 1 destination internationale
* Tournée canado-américaine dont la majorité des événements se déroule aux États-Unis

Les diffuseurs, partenaires ou organismes d’accueil doivent faire une contribution financière à la tournée. Ceci peut comprendre le paiement de frais d’exposition ou de prestation, fournir une part des frais d’entrée ou des ventes au guichet, et dans des circonstances exceptionnelles, une contribution à l’hébergement ou autres coûts de tournée.

Les projets auto-organisés, autoprésentés ou autopromus ne sont pas admissibles.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant la date limite, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada, ou celles qui figurent sur la **[liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles)**.

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

Coûts directs liés à l’activité, y compris :

* le cachet des artistes
* le transport
* l’hébergement et les indemnités journalières
* les frais supplémentaires pour l’expédition d’équipement ou de bagages nécessaires à votre activité
* les dépenses pour la réalisation de la tournée et pour l’exposition
* la promotion et la gestion du projet
* le cachet des artistes et les dépenses de production préalables à la tournée dans le cas de la reprise d’une œuvre existante (pour les **[arts de la scène](http://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene)** seulement)

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un **[comité d’évaluation par des pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs)** représentant une discipline ou un ensemble de disciplines qui évalue votre demande de la composante **Circulation et tournée** du programme *Rayonner à l’international,* en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 50 %** (note minimale de 35 sur 50)

Résultats escomptés :

* Développement de votre profil international (ou de celui des artistes que vous présentez) et du profil de la pratique artistique canadienne
* Création de nouveaux débouchés pour vous ou pour les artistes participants

**Mérite artistique 30 %** (note minimale de 15 sur 30)

* Qualité artistique de l’œuvre
* Pertinence des œuvres pour les marchés visés

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Capacité et expérience pour mener à bien le projet
* Expérience, qualité et contribution des partenaires ou des organismes d’accueil
* Budget réaliste, comportant d’autres sources de revenus et une utilisation efficiente des ressources

# DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et ses résultats escomptés
* votre itinéraire
* votre budget

Vous devrez également soumettre :

* au moins une invitation, une lettre d’intention ou une preuve d’engagement ferme
* des exemples d’œuvre que vous comptez présenter en tournée ou faire circuler, ou un exemple d’œuvre similaire

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’avis de réception afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez **[ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention%22%20%5Co%20%22Hyperlien%20vers%20l%E2%80%99information%20sur%20les%20responsabilit%C3%A9s%20des%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaires%20de%20subventions)**.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous suggérons de parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

****FORMULAIRE D’IDENTIFICATION

Rayonner à l’international : Circulation et tournée

**Les renseignements inscrits sur les deux premières pages ne seront pas transmis au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Salutation:** 🞏Dr. 🞏Mlle 🞏M. 🞏Mme 🞏Prof. **Année de naissance**

**Nom de famille officiel Prénom officiel**

**OU**

**Nom du candidat** (groupe ou organisme)

**Nom de la personne responsable** (Si un membre, un dirigeant ou une autre personne est responsable de la demande, veuillez inscrire son nom. Si un agent ou un gérant en est responsable, inscrivez son nom.)

**Nom de la personne Titre**

**Courriel Téléphone**

Adresse permanente

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

Adresse postale

🞏 Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse permanente.

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

**Déclaration**

**À titre individuel,**

* Je comprends que, pour le programme **Rayonner à l’international : Circulation et tournée**, je peux faire 4 demandes et recevoir jusqu’à concurrence de 200 000 $ par année (1er mars au
28-29 février).
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il m’incombe de m’informer de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à mes activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Je consens à respecter la décision du Conseil des arts du Canada.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je serai soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je devrai soumettre un rapport final.

**À titre de représentant du groupe ou de l’organisme,**

* Je comprends que, le programme **Rayonner à l’international : Circulation et tournée**, nous pouvons faire 4 demandes et recevoir jusqu’à concurrence de 200 000 $ par année (1er mars au 28-29 février).
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il nous incombe de nous informer nous-mêmes de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à nos activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Nous consentons à respecter la décision du Conseil des arts du Canada.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, nous serons soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, nous devrons soumettre un rapport final.
* J’ai l’autorisation de signer la présente demande au nom du groupe ou de l’organisme et j’assume les responsabilités de la subvention.

**🞏 Je confirme :**

* que je suis d’accord avec les déclarations ci-dessus.
* qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

**Nom**

**Signature Date**

FORMULAIRE DE DEMANDE

Rayonner à l’international : Circulation et tournée

**Les informations que vous fournissez à partir de ce point seront transmises au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Nom du candidat**(artiste, groupe ou organisme)

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**OU**

**Nom de la personne qui remplit cette demande**

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**Profil du candidat**

**Pour pouvoir présenter une demande au Conseil des arts du Canada, vous devez avoir un Profil de candidat validé.**

🞏 Je confirme que mon Profil de candidat est validé dans le portail du Conseil des arts.

**Indiquez le Profil de candidat que vous voulez utiliser pour cette demande. Pour être admissible, le projet que vous proposez doit être en lien direct avec l’expérience, les connaissances et la formation énoncées dans votre profil et champ de pratique validés. Cela étant dit, votre projet peut dépasser les frontières de votre pratique artistique ou incorporer d’autres pratiques artistiques.**

**Champ de pratique/ profil de candidat**Ex. Musique et son/ musicien ou Arts médiatiques / centre de distribution

 **Envoyez votre demande à l’adresse suivante :
Rayonner à l’international - Circulation et tournée**Conseil des arts du Canada
150, rue Elgin, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

**OU**rayonneralinternational.6004@conseildesarts.ca
**🞏 Je soumets mon matériel d’appui sur une clé USB par la poste.
🞏 Je soumets mon matériel d’appui par courriel.**

**Signature Date**

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA SOUMISSION DE VOTRE DEMANDE

 Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices
et le formulaire de demande.

Formulaire de demande

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Pour les groupes et les organismes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.**
2. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Début de la tournée/circulation**

La date doit être ultérieure à la date limite.

1. **Fin de la tournée/circulation**
2. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Pourquoi souhaitez-vous faire circuler cette exposition ou organiser cette tournée dans cette région du monde?** (environ 250 mots)
2. **Comment ce projet vous permettra-t-il de :** (environ 500 mots)
* **développer ou d’améliorer votre profil international (ou celui de l’artiste ou des artistes présentés) et celui de la pratique artistique canadienne?**
* **créer de nouveaux débouchés pour vous ou les artistes qui participent?**
1. **Décrivez brièvement toute expérience antérieure qui démontre que vous pouvez mener ce projet à bien. Si vous n’avez jamais fait de tournée ou de diffusion d’œuvres, ou si cette région représente un nouveau marché, expliquez pourquoi vous estimez devoir entreprendre le projet.** (environ 250 mots)
2. **Si vous travaillez avec des diffuseurs, des partenaires ou des organismes d’accueil qui ont une expérience limitée avec ce type de projet, expliquez comment vous collaborerez de façon à mener à bien le projet.** (environ 250 mots)
3. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

1. **Résumez votre projet en une phrase.** Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, LIEU et DATES. (environ 25 mots)

Par exemple : « Pour effectuer la tournée de TITRE DE L’ŒUVRE aux États-Unis, du jour/mois/année au jour/mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes.**
2. **Montant demandé**

De façon générale, peut atteindre 50 % des dépenses admissibles, jusqu’à concurrence de
200 000 $.

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Si votre budget comprend des coûts préalables à la tournée de la reprise d’une œuvre existante, indiquez la date à laquelle l’œuvre a été présentée pour la dernière fois et justifiez l’intégration de ces coûts dans votre budget de tournée.** (environ 100 mots)

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez au moins une invitation, lettre d’intention ou preuve d’engagement ferme.**

Ces documents doivent renfermer autant d’information que possible sur les dates de l’événement, les lieux de présentation, les frais et autres contributions financières.

**DOCUMENTATION D’APPUI**

1. **Vous devez soumettre un exemple d’œuvre que vous comptez présenter en tournée ou faire circuler, sinon un exemple d’œuvre similaire.**

Le matériel d’appui doit inclure des œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez inclure l’œuvre/les activités d’autres artistes ou partenaires clés. Vous pouvez aussi inclure des œuvres antérieures pour mettre votre demande en contexte.

Les membres du comité d’évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent un maximum de 10 minutes environ.

La documentation d’appui soumise sera détruite après l’évaluation.

**Liens web (hyperliens)**

Seul le matériel d'appui téléversé dans [SoundCloud](https://soundcloud.com/), [Vimeo](https://vimeo.com/)  ou [YouTube](https://www.youtube.com/) est accepté. Les liens doivent mener directement à votre matériel d'appui et ne doivent exiger aucune autre navigation ni téléchargement de fichiers. Les URL doivent être accessibles pendant tout le processus d'évaluation. Le Conseil des arts ne peut être tenu responsable des liens qui ne fonctionnent pas.

**Téléchargement des fichiers**

La taille totale des fichiers que vous soumettez ne doit pas dépasser 4 Go.

**Les fichiers audiovisuels** doivent :

* pouvoir être visionnés dans VLC media player (pour de plus amples renseignements, consultez le [www.videolan.org/vlc/](http://www.videolan.org/index.fr.html))
* avoir un maximum de 60 images/secondes
* avoir une résolution de 1080P maximum (ou format de l’image 1920 x 1080)
* 1 Go maximum

**Les images** doivent être :

* en format (.jpg, .jpeg)
* en mode couleur RVB

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | Brève description du lien avec votre demande | Téléverser le fichier Taille maximum 1 Go | Lien web (hyperlien) | Mot de passe, le cas échéant |

1. **Instructions pour le visionnement**

Si le matériel que vous soumettez dépasse 10 minutes, vous devez indiquer ce que vous voulez que le comité visionne. Si vous ne fournissez pas d’indications à ce sujet, le comité commencera le visionnement à partir du premier élément soumis.